



## échéances impayées plan banque de france

Par **yves18**, le **04/12/2019** à **16:30**

bonjour

j'ai bénéficié d'un premier plan de surendettement en 2000 sur 8 ans, à la fin de ce plan, il me restait encore beaucoup de dettes, et j'ai du déposer un second plan validé en 2009 pour 10 ans, soit 18 ans de surendettement; suite à un problème avec les impôts, j'ai eu des ATD et de ce fait je n'ai pas pu régler tous mes créanciers pendant ce second plan, deux l'ont dénoncé, en sont sortis et je paye auprès d'un huissier de justice ces deux créances; je n'ai pas eu de courriers de mise en demeure des autres créanciers

mon plan est terminé depuis le mois de février 2019

aujourd'hui ils me disent qu'ils ont fait des reports d'échéances et que je leur dois pour synergie ex cofidis 850 euros, pour carrefour banque 1500 euros, pour finaref 2400 euros, et pour sofinco 2200 euros; et j'ai des relances de sociétés de recouvrement ; toutes ces dettes datent de 19 ans

est ce que je peux bénéficier d'une forclusion?

Par **youris**, le **04/12/2019** à **18:06**

bonjour,

suite aux échéances impayées, vos créanciers qui vous relancent aujourd'hui, vous avaient-ils envoyés des mises en demeure ?

salutations

Par **P.M.**, le **04/12/2019** à **18:56**

Bonjour,

Vous n'avez donc pas eu de mise en demeure par ces créanciers mais il faudrait savoir quand vous avez arrêté de les payer...

Je pense qu'il vaudrait mieux vous rapprocher d'un avocat spécialiste ou d'une association de consommateurs pour faire examiner le dossier...